

**AAPPMA du Bas Bugéy**  
63 promenade de la roche  
sculptée  
01350 POLLIEU



CA de l'AAPPMA

Le 17/02/2024 à Culoz.

**OBJET** : CR AG 2024

41 personnes présentes (membres du CA et du bureau compris). Jean-Pierre BAEHLER s'excuse de son absence.

Début de l'AG à 15h20.

M. TATEIA, le président, commence par remercier Mme KELLER, M. BRUN et M. MEO pour leur présence à cette assemblée annuelle importante pour la vie de notre association qui permet de présenter nos actions et d'échanger avec les adhérents. Après avoir présenté rapidement les membres du bureau de l'AAPPMA, le président donne l'ordre du jour.

**1. RAPPORT MORAL**

Du changement dans l'organisation du bureau : TATEIA Giovanni à la présidence, secondé par HUDRY Xavier en vice-président. OLIVIER Bigot en tant que trésorier et LASALLE Yvan en trésorier adjoint. Et enfin SCHLUMBERGER Nathan en tant que secrétaire et GINOD Roland en secrétaire adjoint.

Le CA accueille deux nouveaux membres en 2023 : CAJON Cyril et DELEHEDDE Manu.

Retour sur les différentes **activités et projets réalisés en 2023**. Cette année de nombreux projets ont eu lieu au bord du lac de Barterand car c'est la propriété de l'AAPPMA et il y a toujours de nombreuses actions à mener (*nettoyage, faucardage, chantier, ...*). Néanmoins, l'AAPPMA essaye du mieux qu'elle peut **d'intégrer la totalité de son vaste territoire au programme** des activités et projets.

➤ **Travaux à Barterand :**

Agrandissement du parc de la maison des pêcheurs, abattage des arbres morts, nettoyage des berges, faucardage, entretien courant du parc, barrière pour protéger le parcours enfant de l'exutoire du lac de Barterand.

➤ **Empoisonnements :**

- Empoisonnements par l'AAPPMA : Représentent 9500€.

- ⇒ 1080kg de truites portion
- ⇒ 190kg de grosses truites
- ⇒ 75 très grosses truites

- Compensation Barrage CNR : Représente environ 46000€ sur le département de l'Ain.

- ⇒ 1800 Kg de truite fario sur le Rhône
- ⇒ 1200 Kg de truite fario dans les contres canaux

➤ **Vêtements AAPPMA** : Achat de casquettes, polos et gilets sans manches pour les membres du CA. Coût global de 3891€.

➤ **Animations :**

L'AAPPMA a proposé une dizaine de manifestations autour de la pêche durant l'année 2023 : Montage de mouche, découverte pêche au coup ou pêche au lancer, session de pêche partagée, ... La plus grosse manifestation fût l'Enduro carpe à Barterand, le même week-end que la fête nationale de la pêche et que l'ouverture carnassier.

L'AAPPMA a aussi participé à d'autres manifestations comme : La fête des sports de Belley, l'animation musicale et les contes et légendes autour du lac mais aussi aux journées de pêche en float-tube organisées par la Fédération de pêche de l'Ain.

➤ **Autres activités :**

- Réunions avec les différents élus et acteurs du territoires.
- Pêche électrique d'inventaires (Rhône mais aussi le Séran avec la FD01).
- Surveillance par nos gardes.

## 2. **RAPPORT FINANCIER**

La rentrée d'argent principale de l'AAPPMA vient de la vente de carte de pêche. Nous constatons une augmentation depuis plusieurs années du nombre de cartes de pêches vendues (+12,68% sur le total des cartes de pêche vendues en 2023).

	Produits	Charges
Vente de carte + réciprocité	35 147,4€	5 633,95
Location plage	1 200	
Fête de la pêche	3 262,5	4 723,62
Place de barques,	666	
Autres manifestations	709,25	
Empoisonnement		9 450,48
Baux de pêche		5 773,38
Tenues		3 891,45
Avance film, gros travaux		8 876,93
Assurance, eau ,elec		2 084,93
Internet, informatique, dons		2 387,06
Entretiens + voitures		2 580,09
<i>Bilan produits / charges pour l'année 2023</i>		
APNE, frais de réunion, garde		3 896,45
<b>total</b>	<b>40 985,15</b>	<b>49 298,34</b>

Situation compte courant au 1/01/23	61 889,25 €
Résultat de l'exercice 2023	- 8 313,19 €
Situation du compte courant au 31/12/23	53685,06 €
Livret	37 054,98 €
<b>Situation bancaire de l'AAPPMA</b> <b>Total de l'avoir au 31/12</b>	<b>90 740, 04€</b>

### 3. PROJECTIONS POUR 2024

#### ➤ **L'école de pêche du Bas Bugey**

12 Ateliers Pêche Nature prévus sur l'année 2024. 2 APN réalisés en partenariat avec la FD01. Nathan SCHLUMBERGER présente l'organisation et les objectifs de l'école de pêche du Bas Bugey qui voit le jour cette année 2024. L'accent est mis sur l'importance de former au mieux les pêcheur-euse-s à la ligne de demain afin qu'ils / elles construisent intelligemment l'avenir de la pêche associative en faisant de la protection des milieux aquatiques une priorité. Il est aussi précisé que la création de cette EDP permet de dynamiser le territoire du Bas Bugey en offrant de nouvelles possibilités aux jeunes pour découvrir les richesses naturelles et halieutiques de la région.

Nathan informe que l'EDP est déjà complète pour cette année 2024 et que l'année prochaine nous proposerons sûrement plus de diversité d'Ateliers Pêche Nature. Il rappelle cependant l'existence de l'école de pêche fédérale de la FD01 qui propose aussi de nombreuses dates sur l'année 2024.

Enfin, Nathan remercie chaleureusement tous les partenaires professionnels mais aussi les donateurs particuliers qui nous permettent d'acquérir du matériel de qualité afin de faire fonctionner cette EDP.

#### ➤ **ARP 2024**

Giovanni TATEIA fait quelques rappels concernant la réglementation pêche sur notre territoire en s'appuyant sur l'ARP 2024. Il rappelle aussi que ce document est disponible pour toutes et tous sur notre site internet. Même si cela fait débat, M. TATEIA insiste sur le fait que nous cherchons à simplifier et à harmoniser la réglementation entre les différents départements, notamment sur la réglementation de la pêche dans le fleuve Rhône.

#### ➤ **Règlement intérieur du lac de Barterand.**

Les différents articles du règlement intérieur du lac de Barterand sont présentés un par un. Le règlement est ensuite voté par l'assemblée.

#### ➤ **Travaux de Barterand**

Présentation des différents travaux qui seront réalisés en 2024 en partenariat avec la FNPF, le département et la région : Création d'un ponton PMR et d'un espace jeu enfant. Coût estimé à 57 000€. Aménagement de la plage de Barterand en partenariat avec la commune de Polliou (*pontons neufs, implantation d'arbres, aménagement plage, ...*). Coût estimé à 30 000€.

#### ➤ **Autres actions**

- Achat d'une faucardeuse portative pour entretenir l'exutoire du lac de Barterand.
- Fête nationale de la pêche le 2 Juin 2024 à la maison des pêcheurs.
- Fête de la musique le Samedi 22 Juin 2024 à la maison des pêcheurs.
- Concours pêche du carnassier aux leurres en float tube prévu à l'automne 2024.

Après de nombreux échanges avec l'assemblée, cette dernière est levée à 17h10. M. TATEIA remercie vivement les différentes personnes qui se sont déplacées afin de participer à la vie de leur AAPPMA.

**Le président**

Giovanni TATEIA



aappmadubasbugey@gmail.com



Aappma Bas Bugey



06-79-68-40-84